



## Acte n° 2023D026

### Délibération portant mise à jour de l'autorisation de demande de subvention pour la construction d'un terrain multisports « city stade »

Le 14 avril 2023, à 20h30, en Mairie de Monesties, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

**Etaient présents :** Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Verdier Jean-Pierre, Pietropoli Jean-Philippe, Routhe Jean-Paul, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Ducros Alexandre, Lequeux Jean-Louis, Frayssinet Sylvie.

**Etaient absent(s) excusé(s) :** Joëlle DURAND

**Le secrétariat a été assuré par :** Jean Philippe PIETROPOLI

Le conseil municipal de la commune de Monestiés

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la délibération 2023D010 en date du 06 mars 2023

Considérant que le financement de la commune doit être au minimum de 20% du montant total du projet

Le maire propose de modifier le plan de financement du city stade comme suit :

30% de demande de subvention à l'Etat au lieu de 35% et autofinancement de la mairie à hauteur de 23.33% au lieu des 18 initialement prévus.

**Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,**

**Décide :**

- De donner son accord pour la construction d'un terrain multisports « city stade » dont le montant est estimé au maximum à 102 900 € T.T.C.
- De solliciter respectivement auprès de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département et de la Communauté de Communes du Carmausin Ségala, une subvention de 30%, 15%, 20% et 10 000 euros.
- De s'engager à prendre en charge la part qui lui incombe, soit 23,33 % du montant T.T.C.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec les différents financeurs en définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document nécessaire à l'application de la présente décision.
- D'inscrire le montant de ces dépenses au budget de la Commune

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.**

Fait à Monesties, le 14/04/2023

Monsieur le Maire

Denis MARTY